

*J'affectionne la qualité de , Monseigneur.
votre très-humble & très-affectionné serviteur*

J. CALVIN.

A Geneve, ce VIII Mai 1547.



A Monseigneur du Poët, grand chambellan
de Navarre, & gouverneur de la ville de Mont-
telimart & de Cret.

MONSEIGNEUR,

*Qu'avez jugé du colloque de Poissy ? y
avons conduit finement notre affaire. L'évê-
que de Valence, aussi bien que les autres,
ont signé notre profession de foi. Que le Roi
fasse des processions tant qu'il voudra, il ne
pourra empêcher les progrès de notre foi ;
ses harangues en public ne feront aucun fruit
que émouvoir peuples déjà trop portés au
soulèvement. Les braves seigneurs de Mont-
brun & de Beaumont quittent leur opinion.
Vous n'épargnez ni courses, ni soucis. Tra-
vaillez, vous & les vôtres trouveront un jour
honneur ; gloire & richesses feront la récom-
pense de tant de peines. Sur-tout ne faites
faute de défaire le païs de ces zélés faquins
qui exhortent les peuples par leurs discours
à se roidir contre nous, noircissent notre
conduite, & veulent faire passer pour rêve-
rie notre croïance. Pareils monstres doivent
être étouffés, comme fis ici en l'exécution
de Michel Servet, espagnol. A l'avenir ne
pense pas que personne s'avise de faire chose
semblable. Au reste, Monseigneur, j'oubliois
le sujet pour lequel m'honorois de votre écrit.*